



## **PARCOURS CINEMA**

Réunion du mardi 30 juin 2009

Inspection des écoles françaises d'Afrique Occidentale

### Ouverture de la séance

---

Gilles Bernard ouvre la réunion en rappelant l'importance de ce projet dans les établissements de Dakar, que ce soit au regard des nombreuses activités qu'il induit en classe dans les domaines des arts visuels et de la maîtrise de la langue, ou par les liens qu'il permet de tisser avec d'autres projets tels les *Rencontres Cinéma* ou les rallyes lecture. L'Inspecteur de l'Education Nationale s'étonne cependant du nombre peu élevé de participants à la réunion au moment d'établir le bilan de l'année écoulée et de choisir les films qui seront présentés aux élèves en 2009/2010.

### Bilan du Parcours Cinéma 2008/2009

---

Laurent Daynac rappelle les actions menées cette année, la liste des différents partenaires associés dans cette opération, quelques chiffres concernant la participation des établissements dakarois, différents types d'activités menées dans les classes ainsi que divers éléments d'évaluation du projet.

#### ⇒ **Les actions**



Le Parcours Cinéma a permis aux élèves concernés de prendre le chemin d'une salle de cinéma, tentant ainsi d'établir, pour la troisième année consécutive, un lien régulier entre des classes et une salle de cinéma. Cela dans un contexte local qui a vu disparaître, les unes après les autres, quasiment toutes les salles de la ville. Les projections se sont déroulées cette année dans les locaux du Goethe-Institut, la salle de l'Institut français étant fermée toute l'année scolaire pour cause de travaux. Ce projet a également amené les élèves à voir des films contemporains ou du patrimoine, français ou d'horizons divers, s'inspirant tout à la fois de l'esprit du dispositif *école et cinéma* en France et d'une démarche résolument francophone.

Quatre longs métrages ont été projetés : « *Jour de fête* » en mars, « *Mon voisin Totoro* » et « *Kaena la Prophétie* » en mai et « *Les Contrebandiers de Moonfleet* » en juin 2009. Par ailleurs, plusieurs courts métrages français tirés du DVD du ministère des Affaires Etrangères « *Courts de récré* », ont également été visionnés (« *Les crayons* », « *Poteline* », « *Bouts en train* »...).

Dans le domaine de la maîtrise de la langue, les actions menées dans les classes ont été particulièrement développées à l'oral, notamment à partir des affiches des films (questionnement, hypothèses...). Des scènes du film « *Jour de fête* » ont été jouées. Les débats qui ont précédé et suivi chaque projection ont été nombreux. A l'écrit, les élèves ont pu travailler sur le portrait de certains personnages, le résumé ou la réalisation d'affiches. Des productions d'écrits ont permis de travailler le récit, le synopsis et la critique de films. Parfois, les élèves ont été amenés à écrire une autre fin du film visionné.

Dans le domaine de la découverte de l'art cinématographique, des travaux d'analyse filmique ont été menés, tout en posant les premières bases d'une culture cinématographique.

Pour la deuxième année consécutive, des séances de prévisionnement des films, animées par Laurent Daynac, conseiller pédagogique, ont été organisées pour les enseignants engagés dans le projet : présentation du film et de l'affiche, projection du film en salle, remise à chaque enseignant d'un dossier pédagogique contenant diverses pistes pédagogiques, la documentation école et cinéma ainsi que les fiches du livret pédagogique du DVD « *Courts de récré* ».

#### ⇒ Les partenaires

- Cette année, les six établissements scolaires à programme français de Dakar ainsi qu'une école publique sénégalaise (école de la cité Soprim) ont participé au Parcours Cinéma ;
- le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France, et notamment Mme Yolande Marchand pour son aide toujours précieuse pour l'acheminement de la documentation pédagogique *école et cinéma* ;
- le Bureau du film au ministère des affaires Etrangères à Paris (notamment Mme Janine Deunf) ;
- le Goethe-Institut (M. Norbert Hausen, Chargé de programmes) ;
- bien entendu, à Paris, l'association *Les Enfants de Cinéma*, et tout particulièrement Olivier Demay pour son soutien permanent ;
- l'Inspection des écoles françaises d'Afrique Occidentale.

#### ⇒ Quelques chiffres...

- 22 projections sur l'année + 3 séances de prévisionnement ;
- 20 classes impliquées dont 13 de cycle 3 et 7 de cycle 2 ;
- 1.737 entrées (15% de plus que l'an dernier<sup>1</sup>) ;
- 1.545 cartes postales et 54 cahiers de notes *école et cinéma* distribués.

#### ⇒ Le coût de l'opération

Ont été pris en charge par les établissements scolaires :

- Le coût des entrées dans la salle de cinéma du Goethe-Institut (600.000 FCFA) ;
- La location de la salle de cinéma pour les prévisionnements (150.000 FCFA) ;
- les affiches ;
- le transport des élèves entre l'école et la salle de cinéma ;



Ont été pris en charge par le SCAC (avec l'appui du Bureau du film du MAE) : l'acheminement de la documentation pédagogique *école et cinéma*. Le ministère des Affaires Etrangères a remis gracieusement un DVD *Courts de récré* à chaque établissement scolaire engagé dans le projet.

La documentation pédagogique *école et cinéma* nous a été remise gracieusement par *Les Enfants de cinéma*.

<sup>1</sup> Pour mémoire, la hausse enregistrée en 2008 par rapport à 2007 était de 25%.

L'Inspection des écoles françaises a pris en charge la réalisation des dossiers pédagogiques.

⇒ **L'évaluation quantitative**

- Les élèves se sont rendus à trois reprises dans une salle de cinéma au cours de l'année scolaire ;
- 25,5 % (contre 23,5 % en 2007/2008) des classes du cycle 3 et 16,6 % (contre 13 % en 2007/2008) de celles de CP et de CE1 des écoles à programme français de Dakar ont participé au projet ;
- La participation des enseignants était de 75 % pour le prévisionnement du premier film mais était faible pour les deux films suivants (moins d'un quart pour *Les Contrebandiers de Moonfleet*) ;
- Toutes les projections se sont déroulées dans des conditions techniques très satisfaisantes.

⇒ **L'évaluation qualitative**

- l'intérêt des élèves a été vif, tant pour le visionnage des films que pour les activités qui les ont précédés et suivis ;
- ces activités, particulièrement variées, ont principalement concerné la maîtrise de la langue (orale et écrite) et l'art cinématographique (cf. **§ Les actions** pour le détail des activités) ;
- l'enquête renseignée, cette année, par les enseignants met en évidence les points suivants :
  - une grande satisfaction concernant l'organisation du Parcours Cinéma avec, cependant, des réserves portant sur les périodes de projections trop rapprochées cette année<sup>2</sup> ;
  - une grande satisfaction en ce qui concerne le prévisionnement des films réservé aux enseignants, même si, paradoxalement, la participation a été inégale d'une séance à l'autre<sup>3</sup> ;
  - les enseignants soulignent qu'ils sont satisfaits de la qualité des films choisis et de la documentation pédagogique fournie au regard de l'utilisation qu'ils en ont faite dans leurs classes ; la diversité des films et la projection d'un film ancien au début du parcours cinéma sont toujours appréciées ; quelques réserves ont été émises sur certains films jugés peu accessibles aux élèves du CP ;
  - les activités menées dans les classes dans le domaine de la langue ont été variées et riches (activités autour de l'affiche, anticipation, saynètes, travaux sur la trame ou le résumé du film, interprétation, débats sur des scènes « difficiles » ou autour des procédés utilisés par le réalisateur susceptibles d'engendrer la peur ou l'angoisse, portrait, affiches, fiches « avant/après », point de départ pour d'autres activités en classe dans le domaine de l'écologie, de la géographie, des arts plastiques) ;
  - les activités dans le domaine des arts visuels (analyse filmique...) semblent avoir été plus difficiles à mettre en œuvre ;
  - la demande de formation a été évoquée par plusieurs collègues en appui au parcours cinéma (sur les différents genres cinématographiques, les différentes manières d'aborder un film, l'analyse filmique...).
- comme l'an dernier, un cahier des charges a été défini pour l'année scolaire suivante :
  - participation des enseignants aux séances de prévisionnement le mercredi après-midi, une fois par trimestre. A partir de 2009/2010, une classe pourra se rendre à la projection d'un film uniquement si l'enseignant qui en est responsable a assisté au prévisionnement ;



<sup>2</sup> Compte tenu du retard dû à la recherche d'une autre salle de cinéma, le parcours cinéma n'a pu débuter qu'en mars 2009.

<sup>3</sup> Certains regrettent qu'il n'y ait pas davantage d'échanges entre enseignants au cours de ces prévisionnements. D'autres souhaitent disposer de plus de temps entre le prévisionnement et les projections destinées aux élèves. L'Inspection, pour sa part, tient à souligner l'importance de ces séances collectives de prévisionnement des films en salle de cinéma, ne serait-ce que pour les conditions de qualité optimale de projection qu'elles offrent, pour les éléments de préparation de la classe qu'elles fournissent, mais également pour les échanges et la convivialité voulues par les organisateurs.

- garder l'esprit du dispositif école et cinéma (diversité de genres cinématographiques, d'époques...) tout en réservant une place importante au cinéma français (notamment grâce à la projection des courts métrages du MAE) ;
- pas plus de deux classes par séance ;
- placement libre des enfants lors de l'entrée dans la salle de cinéma ;
- visionnage à partir des copies 35 mm et visites de la cabine du projectionniste ;
- rencontres avec des professionnels du cinéma ;
- affiches du film à l'entrée de la salle ;
- présentation du film par les enseignants avant le début de la projection ;
- lien entre œuvres cinématographiques et œuvres littéraires.

#### La sélection des films du Parcours Cinéma 2009/2010

---

Les participants ont tenu à respecter plusieurs critères dans le choix des films :

- diversité en ce qui concerne les genres, les époques et l'origine des films ;
- présence dans la sélection de longs et de courts métrages ;
- deux œuvres cinématographiques ayant un lien avec des œuvres littéraires ;
- présence d'un ou deux longs métrages du cinéma français ;
- films destinés à des élèves des cycles 2 et 3.

Les œuvres retenues proviennent, pour les longs métrages, de la liste 2008/2009 école et cinéma, et pour les courts métrages, des films proposés par le ministère des Affaires Etrangères.

\* \* \* \* \*

La sélection du Parcours Cinéma 2009/2010 est la suivante :

⇒ Novembre 2009 :

« **Les aventures de Robin des Bois** »

(Michael Curtiz & William Keighley - Etats-Unis - 1938 - long métrage couleur - 102 mn)

Liste *école et cinéma*

Genre : aventure

Public : cycles 2 et 3



⇒ Janvier-février 2010 :

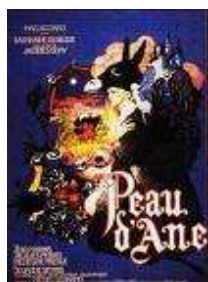
« **Peau d'Ane** »

(Jacques Demy - France - 1970 - long métrage couleur - 90 mn)

Liste *école et cinéma*

Genre : Conte

Public : cycles 2 et 3



⇒ Avril-mai 2010 :

« **Le cerf-volant du bout du monde** »

(Roger Pigaut & Wang-Kia-Yi - France - 1958 - long métrage couleur - 80 mn)

Liste *école et cinéma*

Genre : aventure

Public : cycles 2 et 3



⇒ Pour des projections avant chaque long métrage, et tout au long de l'année dans les écoles :

« **Résolument animés** »

Liste *Ministère des Affaires Etrangères*

Une sélection d'une soixantaine de courts métrages français d'animation (+ livret pédagogique) répartis dans six DVD :

- Du court au long
- Enfantillages
- Ah ! l'amour...
- Animations citoyennes
- Entre chiens et loups
- On n'est pas des machines.



Dakar, le 30 juin 2009

Laurent DAYNAC  
Conseiller pédagogique